

Lettre aux candidats du canton 15 (Montpellier 1).

L'équipe municipale de Grabels s'adresse à chaque binôme de candidats du canton dont fait partie notre commune. Nous vous proposons d'apporter des réponses à quelques questions qui concernent le territoire de notre commune et relèvent du champ des compétences que devrait conserver le Conseil départemental (voirie, collèges, action sociale, associations).

Les réponses (de l'ordre de 150 mots maximum pour chaque question)devront nous parvenir par courriel d'ici la fin de la semaine afin de pouvoir être mises en ligne sur le site de la ville lundi 16 mars.

Si vous êtes élu-e-s ?

VOIRIES

1. Soutiendrez-vous la municipalité pour que soit renégocié et modifié le tracé du LIEN ? Si oui comment ?

La presse de samedi signale la signature par le préfet de la déclaration d'utilité publique du LIEN, alors même que le conseil départemental va être entièrement renouvelé. Je regrette cette décision qui intervient à la veille de l'élection de la nouvelle assemblée départementale. Tous les tracés n'ont pas été étudiés et celui choisi a été rejeté précédemment par le Tribunal administratif ; de nouveaux recours, justifiés, pourraient reculer la réalisation du LIEN. La municipalité a demandé que s'ouvre une vraie négociation. Élu, je me battrais pour qu'une délibération du Conseil départemental le permette, pour que la question de la circulation soit aussi vue de façon plus globale : il faut ainsi avoir en tête que le LIEN n'est plus la liaison inter-cantonale d'évitement nord, mais la liaison entre deux autoroutes ; on ne doit donc pas reporter aux calendes grecques l'indispensable contournement ouest de Montpellier. Soyez assurés de mon engagement aux côtés des Grabellois et de la municipalité.

2. Quelles initiatives envisagez-vous pour la réalisation rapide de l'aménagement de la route de Montferrier ?

La réalisation de cet aménagement doit être inscrite dans les priorités du futur Conseil départemental. Sa programmation relève de l'urgence. Grabellois et cycliste, je connais la dangerosité de cette route. C'est tout naturellement que j'ai participé aux initiatives du Comité pour l'aménagement de la route de Montferrier dont je suis adhérent. Je me battrais au sein de l'Assemblée départementale pour sa programmation immédiate et son inscription au budget ; je serai présent sur le terrain pour vous soutenir et m'associer à vos initiatives.

3. Que proposez-vous pour sécuriser le croisement de la route de Bel Air avec celle de Montarnaud?

S'il est un croisement où s'impose la mise en place d'un rondpoint, c'est bien à ce croisement. Il est source d'accidents ; il faut être en effet, quand on arrive au stop du haut de la route de Bel Air, particulièrement attentif à l'arrivée souvent rapide des véhicules venant de droite ou de gauche. Le tourner à gauche vers Grabels en venant de Montarnaud est aussi délicat. Les panneaux de ralentissement ne sauraient suffire. Un rondpoint me semble davantage approprié par rapport à d'autres moyens qui font aussi ralentir mais protègent moins comme les gendarmes couchés et les coussins berlinois ou lyonnais.

4. En cas de réalisation du complexe Oxlane, quelles propositions pour éviter une aggravation des conditions de circulation dans ce secteur ?

Le complexe Oxlane pourrait se réaliser même si nous le combattons. Avec des impacts multiples. Celui de la circulation en est un qui inquiète fortement ceux qui habitent à proximité de ce secteur ou en empruntent les voies. Aux heures de pointe le tableau est le suivant : ancienne route de Ganges déjà très encombrée, circulation très difficile autour du pont, axe urbain traversant le quartier de la Valsière déjà trop chargé, entrée difficile et délicate sur Grabels en venant du sud par la route de Ganges. Bref, l'intensification de la circulation actuelle nécessite déjà de revoir le plan de circulation à la hauteur du pont, de recalibrer le rondpoint existant au droit du mas du Piquet, voire d'y créer une bretelle d'entrée sur la route de Ganges. Le risque d'embouteillage ne semble pas avoir été sérieusement pris en compte dans le projet. Il est envisagé de faire faire par le département une entrée pour les visiteurs venant du sud, de créer deux rondpoints à la hauteur de Bissy. Ces aménagements posent au moins deux problèmes : celui de la prise en charge des coûts de leur réalisation qui doivent incomber aux aménageurs, celui de leur pertinence : suffisent-ils à répondre aux flux supplémentaires et à l'augmentation continue du trafic du tout voiture.

Le conseil départemental devra se saisir de ce dossier comme celui de la route de Montferrier qui en fait partie ; je m'engage à me faire activement le relais des propositions de la commune de Grabels et de ses habitants.

INONDATIONS

5. Parmi les travaux qui incombent au département, vous engagez-vous au recalibrage des ouvrages de la RD127(direction Montpellier), route qui fut l'objet de très importants ruissellements lors des épisodes pluvieux d'octobre ?

Le traumatisme des 6/7 octobre marquera longtemps les habitants de Grabels. Si je n'ai pas été impacté dans mon logement, je me suis porté volontaire comme beaucoup d'entre vous pour aider au nettoyage des maisons desinistrés. Tout doit être fait pour que ne se renouvelle pas cette catastrophe. Le ruissellement sur la route départementale a fortement contribué aux dégâts subis, et en premier lieu ceux subis par les riverains du Rieumassel ; il importe donc que l'étude et les travaux qui incombent au département pour le ruissellement lié à la RD127 soient mis en œuvre, comme doivent être réalisés les travaux qui sont de la compétence de la Métropole. La mise en place d'un comité de suivi des travaux contre les inondations est de ce point de vue une initiative utile et je suis prêt à servir de relais et à travailler avec vous sur ce dossier.

COLLEGES

6. Quelle est votre position sur la réalisation d'un collège dans les 5 ou 6 ans à venir ?

La démographie de la commune conduit dans les prochaines années à des entrées en collège qui nécessitent la programmation d'un nouvel établissement. La municipalité programme quant à elle l'ouverture de classes supplémentaires et la création d'un groupe scolaire à la Valsière dans deux ans, il n'est pas trop tôt pour dès à présent envisager la réalisation d'un collège pour couvrir les besoins de la commune.

ACTION SOCIALE

7. Vous engagez-vous à préserver les moyens pour répondre aux besoins sociaux, de la petite enfance aux personnes âgées ?

L'action sociale est la compétence la plus importante que conserve le Conseil départemental de par la proximité de ses services spécifiques auprès de la petite enfance, l'enfance et les personnes âgées, son rôle pour le logement et l'action auprès des plus démunis grâce au RSA. Il faut que ces services soient encore plus près de notre population par l'ouverture d'une antenne sur notre territoire (aujourd'hui il faut se rendre à Pignan).

EDUCATION MUSICALE ET SPORTIVE

8. Quels moyens comptez-vous mettre pour pérenniser et développer l'éducation musicale et son Schéma directeur ?

Le schéma directeur de l'éducation musicale du département a besoin d'être clair et pérenne. Quand la convention avait été signée entre la commune de Grabels et l'École de musique, la perspective était de permettre à celle-ci de changer de statut grâce aux efforts réalisés et de bénéficier ainsi de subventions départementales conséquentes.

J'interviendrai en ce sens pour que tout le travail fait dans cette école soit pris en compte. Il faut plus généralement que le territoire du département dispose d'un maillage suffisant pour l'enseignement musical.

9. Quelles propositions pour le développement du sport ?

Le sport est une dimension importante de l'éducation des jeunes, de la santé et de la vie sociale. Il y a nécessité pour les associations d'avoir une réelle visibilité pour assurer leur tâche dans la durée. L'aide aux équipements est aussi indispensable. De gros efforts ont été faits sur Grabels, je serai à votre écoute pour relayer vos demandes auprès du département et des autres services concernés.

Mme Isabel CABECA et M. Joël VEZINHET (Front de Gauche)